

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice Clos 31 Décembre 2025

MAISON DE L'INITIATIVE

Association
20 Place François Mitterrand
59 760 GRANDE-SYNTHE
SIREN 345 289 417

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

MAISON DE L'INITIATIVE
Association
20 place François Mitterrand
59 760 GRANDE-SYNTHE
SIREN 345 289 417

Aux membres,
Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MAISON DE L'INITIATIVE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note Règles et Méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de réglementation comptable.

Les dispositions du règlement ANC N°2023-03 en coordination avec le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers s'appliquent à compter de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le suivi des produits d'exploitation.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications des documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- il prend connaissance des dispositifs de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité des dispositifs de contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes

Alliance Experts,

Charlotte QUERRET

Tourcoing, le 18 juin 2026



Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	15 271	15 271		
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	31 330	24 131	7 198	13 180
Autres immobilisations corporelles	704 168	527 432	176 736	242 629
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	5 000		5 000	5 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 800		7 800	7 800
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	763 569	566 834	196 735	268 610
Comptes de liaison				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	37 089		37 089	27 200
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	564 773		564 773	1 089 412
Charges constatées d'avance	8 937		8 937	10 948
Valeurs mobilières de placement	387 313		387 313	274
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	151 837		151 837	536 752
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	1 149 950		1 149 950	1 664 587
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 913 519	566 834	1 346 685	1 933 196

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	758 234	870 122
Excédent ou déficit de l'exercice	-105 821	-111 888
Situation nette	652 413	758 234
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	131 220	179 538
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	783 633	937 772
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	5 177	10 827
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	5 177	10 827
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	108 182	94 129
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV	108 182	94 129
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	137 733	158 982
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	259 368	246 908
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	24 124	2 926
Produits constatés d'avance	28 468	481 654
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	449 693	890 469
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	1 346 685	1 933 196

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Vente de biens et services		
Ventes de biens	4 936	3 140
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	66 290	78 392
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 829 479	1 778 307
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	25 000	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		23 037
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	5 650	8 419
Autres produits	5 162	21 423
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 936 517	1 912 719
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	1 227	218
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	307 214	366 071
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	103 777	105 850
Salaires	1 109 464	1 103 358
Cotisations sociales	430 926	420 454
Dotations aux amortissement et dépréciations	76 179	82 712
Dotations aux provisions	14 053	13 951
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 116	2 980
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	2 044 957	2 095 593
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-108 441	-182 874
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 820	6 888
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	2 820	6 888

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	2 820	6 888
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-105 621	-175 987
Produits exceptionnels V		73 603
Charges exceptionnelles VI		8 494
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		65 109
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	200	1 010
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 939 336	1 993 210
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	2 045 157	2 105 097
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-105 821	-111 888
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	48 840	57 127
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	48 840	57 127
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	48 840	57 127
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	48 840	57 127

ANNEXE

PRESENTATION GENERALE

La maison de l'initiative de Grande-Synthe a été créée en 1982.

L'association a pour objet d'être un organisme ressource pour développer une politique d'emploi, d'insertion sociale et professionnelle pour les personnes les plus défavorisées.

Elle se fixe notamment pour mission :

- l'observation et l'analyse des besoins sociaux des publics en difficulté d'insertion sociale et professionnelle
- l'accompagnement social et/ou professionnel de demandeurs d'emploi
- l'animation et/ou la gestion de dispositifs d'actions d'insertion d'emploi et de formation, favorisant l'insertion social et professionnelle des demandeurs d'emploi
- la recherche et le développement d'initiative concourant au développement d'innovations sociales, de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion pour l'activité économique.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 1 346 685 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -105 821 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Conformément au règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, l'entreprise applique pour la première fois, au titre du présent exercice, les nouvelles dispositions prévues par ce texte.

Cette première application constitue un changement de méthode comptable lié à un changement de réglementation comptable, appliqué de manière prospective

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

L'entité a décidé d'appliquer le rgt 2023-03 à compter du 1er janvier 2025

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Si changement appliqué de manière rétrospective :	Exercice N	Exercice N-1 retraité selon la nouvelle méthode	Exercice N-1
13100000	493 580,00 €	493 580,00 €	
13140000			493 580,00 €
44810000	7 848,00 €	7 765,00 €	
44861000			7 765,00 €
44812000	14 086,00 €	13 461,00 €	
44863000			13 461,00 €
64912000	9 460,00 €	9 370,00 €	
75810000			9 370,00 €
65880000	941,00 €	9 523,00 €	428,00 €
65850000			601,00 €
67200000			8 494,00 €
70880000	18 739,00 €	23 037,00 €	
79100000			23 037,00 €
75880000	1 937,00 €	19 410,00 €	1,00 €
77200000			6 430,00 €
77880000			12 979,00 €

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

• Logiciels	1 à 5 ans,
• Matériel et outillage	3 à 5 ans,
• Matériel de transport	3 à 4 ans,
• Mobilier de bureau et informatique	3 à 5 ans,
• Mobilier	5 à 10 ans,
• Installations générales et amgt divers	3 à 20 ans.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées au compte de résultat.

Engagements en matière de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision pour la soulte du montant qui n'a pas été externalisé.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel), données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
taux d'actualisation retenu à 3.96%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 212 868 euros, le montant externalisé étant valorisé pour 104 686€, le montant de la provision pour Indemnité de fin de carrière est de 108 182 €

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 5177 euros.

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature ne comprennent pas de valorisation du bénévolat.

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite de la ville de Grande-Synthe pour 48 840 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts dirigeants bénévoles et salariés, visés par l'article art. 431-13 règlement ANC N°2014-03, relative au volontariat associatif et l'engagement éducatif n'est pas communiqué. En effet, compte tenue de l'organisation, cette information reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	15 271			15 271
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 271			15 271
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	31 330			31 330
Autres immobilisations corporelles	699 865	4 304		704 168
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	731 194	4 304		735 498
Immobilisations financières				
Participations	5 000			5 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 800			7 800
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	12 800			12 800
TOTAL GÉNÉRAL	759 265	4 304		763 569

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements			Entrées	
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	4 304			4 304		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	4 304			4 304		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements			Sorties	
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	15 271			15 271
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 271			15 271
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	18 150	5 982		24 131
Autres immobilisations corporelles	457 235	70 197		527 432
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	475 385	76 179		551 563
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	490 655	76 179		566 834

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	76 179		76 179		
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	76 179		76 179		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	7 800		7 800
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	37 089	37 089	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	1 181	1 181	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	563 116	563 116	
Charges constatées d'avance	8 937	8 937	
TOTAL	618 123	610 323	7 800

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	137 733	137 733		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	113 595	113 595		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	121 882	121 882		
Impôts sur les bénéfices	200	200		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	23 692	23 692		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	24 124	24 124		
Produits constatés d'avance	28 468	28 468		
TOTAL	449 693	449 693		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	870 122	-111 888			758 234
Excédent ou déficit de l'exercice	-111 888	111 888		-108 101	-105 821
Situation nette	758 234			-108 101	652 413
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	179 538			48 318	131 220
Provisions réglementées					
TOTAL	937 772			-59 783	783 633

Commentaires : néant

Tableau de mouvements des subventions d'investissement

Nature des subventions	Affectation	Montant à l'origine	Report au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Subvention Municipale invest 2015/2016/2017/2018		17 874	10 812	7 062
Subvention investissement Boutique des réussites		74 787	14 764	60 023
Subv. investissement aménagement de la boutique		60 737	12 327	48 410
Subv. Région 22 Boutique des réussites		15 912	4 722	11 190
Subv. ANCT Carrefour des mobilités		1 397	1 397	
Subv. Municipale Ameublement carrefour des réussites		8 830	4 296	4 534
TOTAL		179 537	48 318	131 219

Variation des fonds dédiés - Ressources liées à la générosité du public

Ressources liées à la générosité du public	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
PROJET AMELIORATION DES C	9 078		5 137			3 941	
Projet Kpacité Projet CAPE	1 748		513			1 235	
TOTAL	10 826		5 650			5 176	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations			À la clôture de l'exercice		
			Montant global	dont rembours.	Transferts (1)	Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices	
TOTAL								

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds dédiés - Contributions financières d'autres organismes

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations			À la clôture de l'exercice		
			Montant global	dont rembours.	Transferts (1)	Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices	
TOTAL								

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds reportés - Donations temporaires d'usufruit

Donations temporaires d'usufruit	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
TOTAL				

Variation des fonds reportés - Legs et donations

Legs ou donations	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
TOTAL				

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques	94 129	14 053			108 182
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	94 129	14 053			108 182
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL DES PROVISIONS	94 129	14 053			108 182

Commentaires : néant

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients				
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Contributions volontaires en nature

	Répartition par nature de charge	31/12/2025	31/12/2024
		Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)			
	TOTAL		
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)			
	TOTAL		
862 - Prestation			
	TOTAL		
864 - Personnel bénévole			
	TOTAL		
	TOTAL GENERAL		
	Répartition par nature de ressources	31/12/2025	31/12/2024
		Crédit	Crédit
870 - Dons en nature			
	TOTAL		
871 - Prestation en nature			
	TOTAL		
875 - Bénévolat			
	TOTAL		
	TOTAL GENERAL		

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL		

Commentaire

Tableau de subventions d'exploitation

Subventions	Accordées du 01/01/2025 au 31/12/2025	Dont reçues du 01/01/2025 au 31/12/2025	Solde à percevoir
	①	②	①-②
SUBVENTION FSE	387 966	109 438	278 528
SUBV PLIE	29 486	10 344	19 142
SUBVENTIO ANCT	63 000	63 000	
SUBVENTION DEPARTEMENT	210 300	144 460	65 840
SUBVENTION REGION	25 000		25 000
SUBVENTION TIM'S	37 418	37 418	
SUBVENTION VILLE DE GRANDE SYNTHE	900 000	900 000	
SUBVENTION ARMOBOUTS CAPPEL	200	200	
SUBVENTION CAF	66 124	48 387	17 737
Total subventions d'exploitation	1 719 494	1 313 247	406 247

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 954	29 068
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	195 914	180 251
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 535	
Instruments de trésorerie		
TOTAL	326 403	209 319
Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	25 529	13 175
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		1 084 284
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	25 529	1 097 458

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	28 468	481 654
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL	28 468	481 654
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	8 937	10 948
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	8 937	10 948

Commentaires : néant